

NOTE SUR LA PRODUCTION DU NAISSAIN D'HUITRES PORTUGAISES DANS LA RÉGION DE MARENNES EN 1937,

par H. CHAUX-THEVENIN,

Licencié ès-sciences, Inspecteur régional du Contrôle sanitaire à La Tremblade.

Toujours en accord avec la Fédération des Syndicats ostréicoles de la région de Marennes, les recherches concernant les larves d'huitres portugaises se sont poursuivies activement au cours de l'année 1937.

Les emplacements de pêches de plancton ont été les mêmes qu'en 1936 avec 2 points de prélèvement supplémentaires aux *Brys* (côte de Saint-Trojan). [Voir fig. 1.]

Les pêches de larves ont commencé le 1^{er} juillet et se sont poursuivies jusqu'au 28 septembre. Elles ont encore été effectuées avec le concours des pinasses du quartier de Marennes (*Seudre* et *Commis d'Administration Devaux*).

43 sorties ont eu lieu qui ont permis de faire 238 prélèvements. Le résultat des observations est consigné dans les tableaux et sur les graphiques qui illustrent cet article. (Voir fig. 2, 3, 4 et 5, 6, 7.)

Les températures maxima et minima, et les chutes d'eau observées au Laboratoire de La Tremblade sont portées sur un graphique spécial. (Voir fig. 8.)

L'année 1937 se caractérise par le peu d'abondance des pluies et la température assez chaude, contrairement à la période correspondante de 1936 (140 mm. 6 de pluie en 1937, contre 256 mm. 5 en 1936).

Une seule forte émission de larves a été observée vers la mi-juillet. On n'a pas trouvé de larves d'huitres plates dans les prélèvements à l'île d'Oléron.

Des collecteurs expérimentaux ont été cette année encore immergés de 15 jours en 15 jours, du 10 juin au 20 octobre, sur les deux emplacements en cours d'étude : *Ronce* et *la Seudre*. Ces collecteurs viennent d'être relevés, leur examen est en cours et les conclusions seront jointes au compte rendu de la campagne 1938.

Le résultat du dénombrement et de la mensuration du naissain sur les collecteurs posés en 1936 figurent sur le graphique annexé à cette étude. (Voir fig. 9.)

Dans l'ensemble, l'année 1937 aura été une année médiocre. Seules, les régions de *Ronce* et surtout de *la Seudre* auront donné des résultats intéressants.



FIG. 1.

Relevé de la Numération des Larves d'Huitres Portugaises

JUILLET 1937

Dates	Lieux des Prélèvements										État de la mer	État des Larves			
	L'Algoit		Les Doux		Brouage	Merignac	Les Bays		Ronce				Leudre		
	n° 1	n° 2	n° 1	n° 2			n° 1	n° 2	n° 1	n° 2	Faux	Luzac			
1	1.890	3.530											61	calme	rare vieilles
2			1.950	2.130	4.180	7.000							58	-	jeunes
5	5.540								820	2.930	330	270	65	-	rare vieilles
6		3.600	4.200	2.650									74	-	jeunes
8	2.730								1.200	1.260		970	92	fort clapotis	3/4 jeunes
9		1.310	2.335	3.355	715	1.390							98	clapotis	jeunes
12							700	830	1.390	750	560	0	82	calme	jeunes
13	1.845	1.450	4.250										71	-	rare vieilles
15				3.350	1.565								60	très agitée	1/2 jeunes
16	10.450	7.380	11.150				5.200	6.710	1.630	3.020			42	houleuse	rare vieilles
19	25.390			10.400	8.180								42	calme	jeunes
20		19.800	8.050	9.060	4.650								49	-	1/2 vieilles
22	8.950	7.380	6.375	7.240	7.830	8.720			4475	2.940			71	clapotis	3/4 jeunes
23							8.950	9.170	1.930	6.460			78	calme	1/2 vieilles
26	9.170	7.050	8.390	7.600							650	2.150	88	clapotis	vieilles
27					1.565	1.030							86	calme	3/4 jeunes
29	1.845		2.800	3.020			3.560	1.680		2.240			73	-	1/2 vieilles
30		3.330			850	1.085	3.470	3.355	1.340	735	1.370	1.175	64	clapotis	1/4 vieilles

FIG. 2.

Relève de la Numération des Larves d'Huitres Portugaises

A O U T 1 9 3 7

Dates	Lieux des Prélèvements												Profondeur	Etat de la mer	Etat des Larves	
	L'Algoût		Les Doux		Brouage	Merignac	Les Brys		Ronces		Soudre					
	n° 1	n° 2	n° 1	n° 2			n° 1	n° 2	n° 1	n° 2	Faux	Luzac				
2	3.030	3.375	3.020	4.250	420	1040								54	agitée	
	1.440 v.	1.675 v.	1.175 v.	2.300 v.	420 v.	900 v.										
3							3.800	2.240	1.565	740	370	335	58	calme		
							1.450 v.	1.140 v.	1.565 v.	740 v.	370 v.	335 v.				
5	1.450	740	670	740	270	490	0	330	350	0	0	360	86	calme		
et 6	1.130 v.	560 v.	540 v.	560 v.	370 v.	330 v.		165 v.	350 v.			360 v.				
9	0	0	0	0	370	0							95	agitée		
					125 v.											
10							0	0	0	560	0	380	16	calme		
										125 v.		0 v.				
12	100	1.000	340	0	0	125							63	calme		
	0 v.	125 v.	0 v.			125 v.										
14							2.900	1.500	980	225	240	0	44	calme		
							230 v.	190 v.	330 v.	0 v.	0 v.					
17							2.180	500	350	0	300	590	35	calme		
							2.180 v.	500 v.	350 v.		300 v.	390 v.				
19							290	250	0	0	0	275	61	agitée		
							290 v.	250 v.				275 v.				
20	0	0	0	0	0	0							73	houleuse		
23							120	0	0	125	420	125	98	calme		
							120 v.			125 v.	420 v.	125 v.				
24	185	0	0	0	0	350							99	houleuse		
	0 v.					125 v.										
26							800	270	140	390	350	0	88	calme		
							480 v.	135 v.	140 v.	390 v.	230 v.					
28	125	340	350	500	0	0							63	agitée		
	0 v.	170 v.	115 v.	125 v.												
30	150	0	490	350	310	300							48	calme		
	150 v.		160 v.	175 v.	310 v.	300 v.										

Le premier chiffre représente le nombre total des larves ; le deuxième chiffre (suivi de la lettre v) représente celui des larves prêtes à se fixer.

FIG. 3.

Relevé de la Numération des Larves d'Huitres Portugaises

S E P T E M B R E 1 9 3 7

Dates	Lieux des Prélèvements										Coefficient	Etat de la mer	Etat des Larves		
	L'Agouil		Lesoux		Praya	Huignac	Les Brys		Ronce					Seudre	
	n°1	n°2	n°1	n°2			n°1	n°2	n°1	n°2	Faux	Luzac			
1							330	---	510	---	390	---	60	calme	
6	0	200 0 v	0	175 175 v	0	0	330 330 v	---	510 510 v	---	390 390 v	---	99	calme	
7							0	0	0	0	0	0	94	agitée	
13	200 200 v	---	0	---	0	0							31	fort élargies	
14							310 155 v	---	420 380 v	---	190 190 v	---	31	agitée	
20	0	---	0	---	---	0							100	calme	
21							0	---	0	---	0	---	106	calme	
27	0	---	0	---	0	0							109	calme	
28							0	---	0	---	0	---	117	calme	

Le premier chiffre représente le nombre total des larves ; le deuxième chiffre (suivi de la lettre v) représente celui des larves prêtes à se fixer.

FIG. 4.

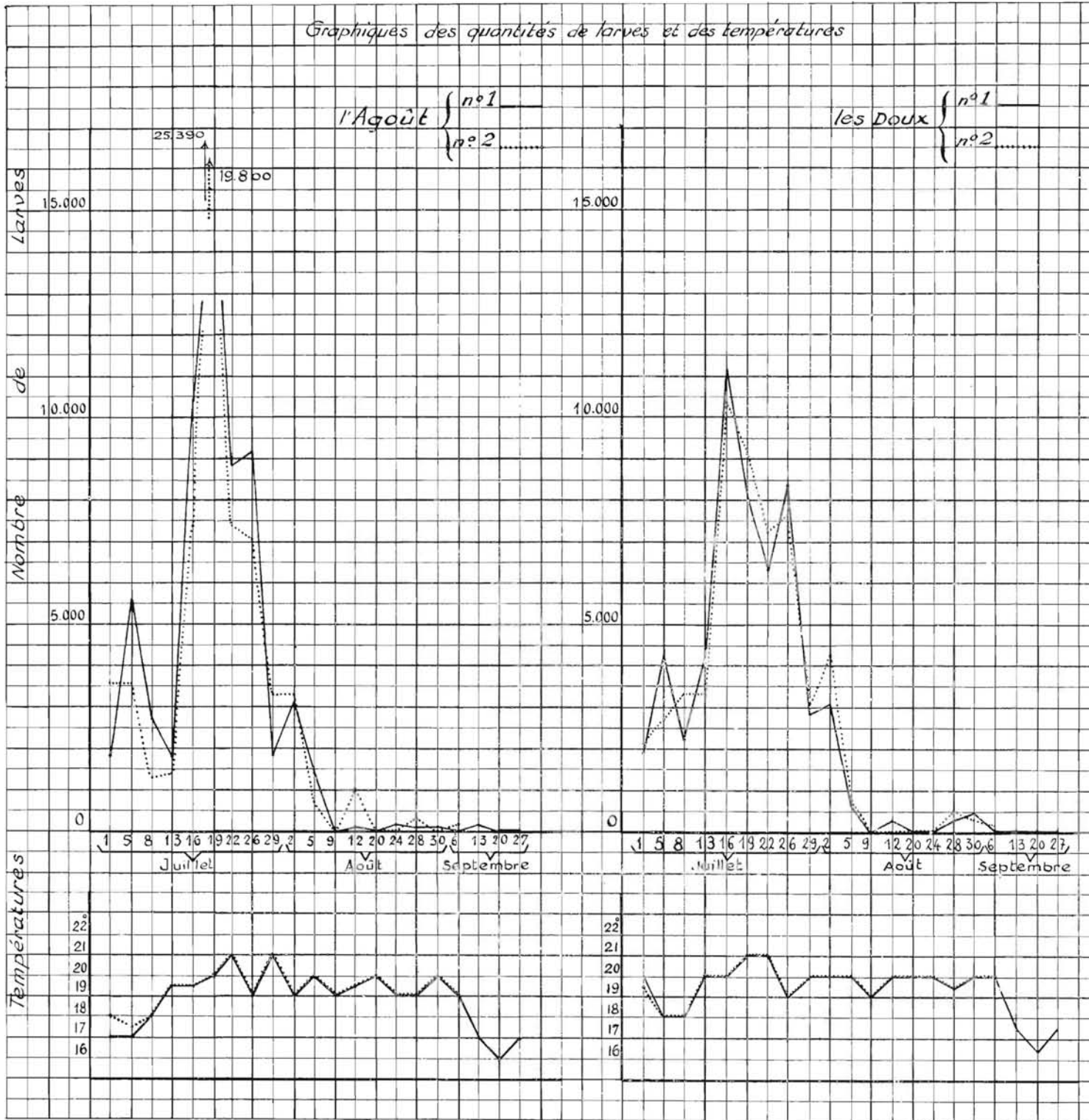


Fig. 5.

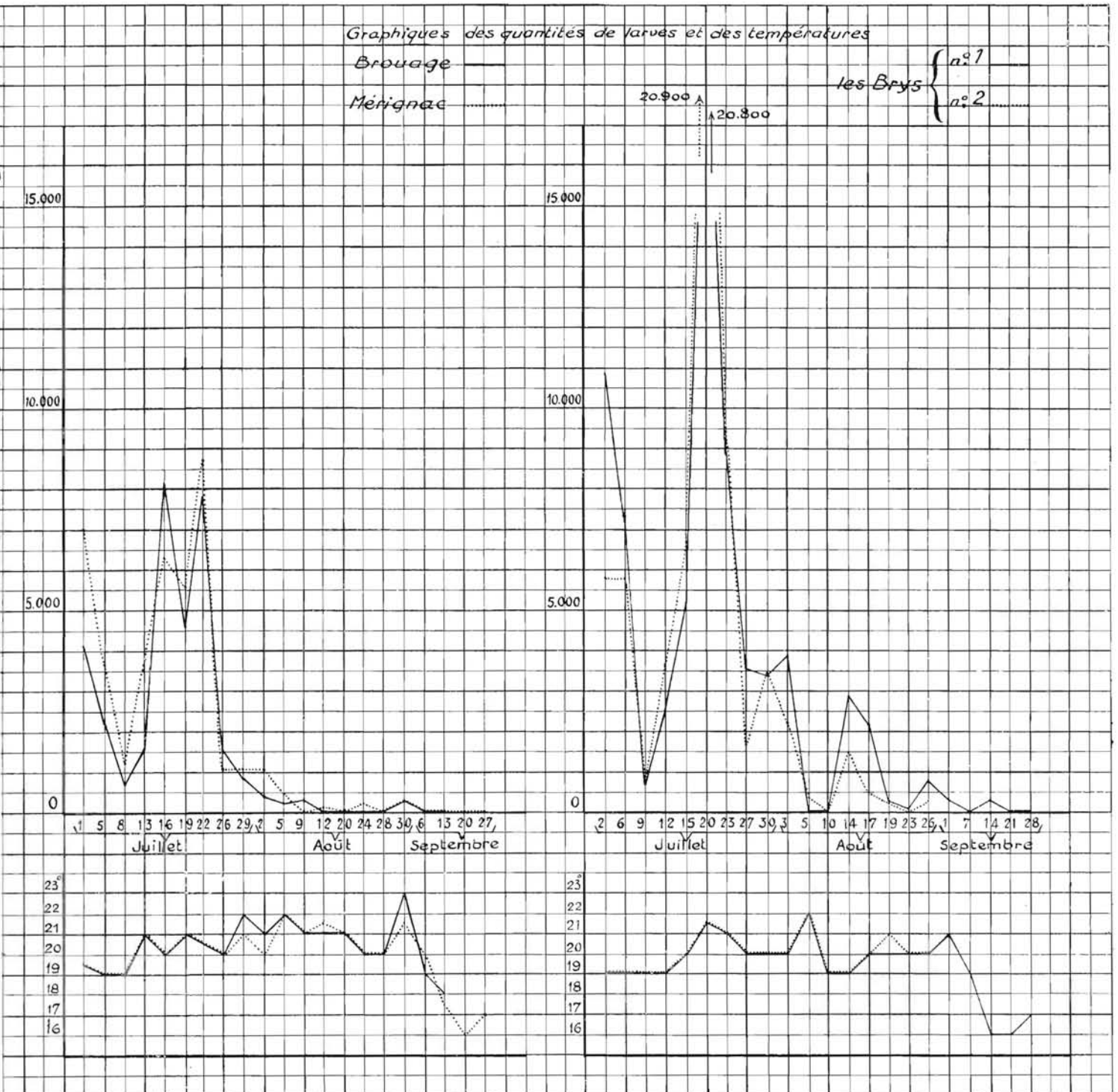


FIG. 6.

Graphiques des quantités de larves et des températures

Ronce { n°1
n°2

Seudre { Faux
Luzac

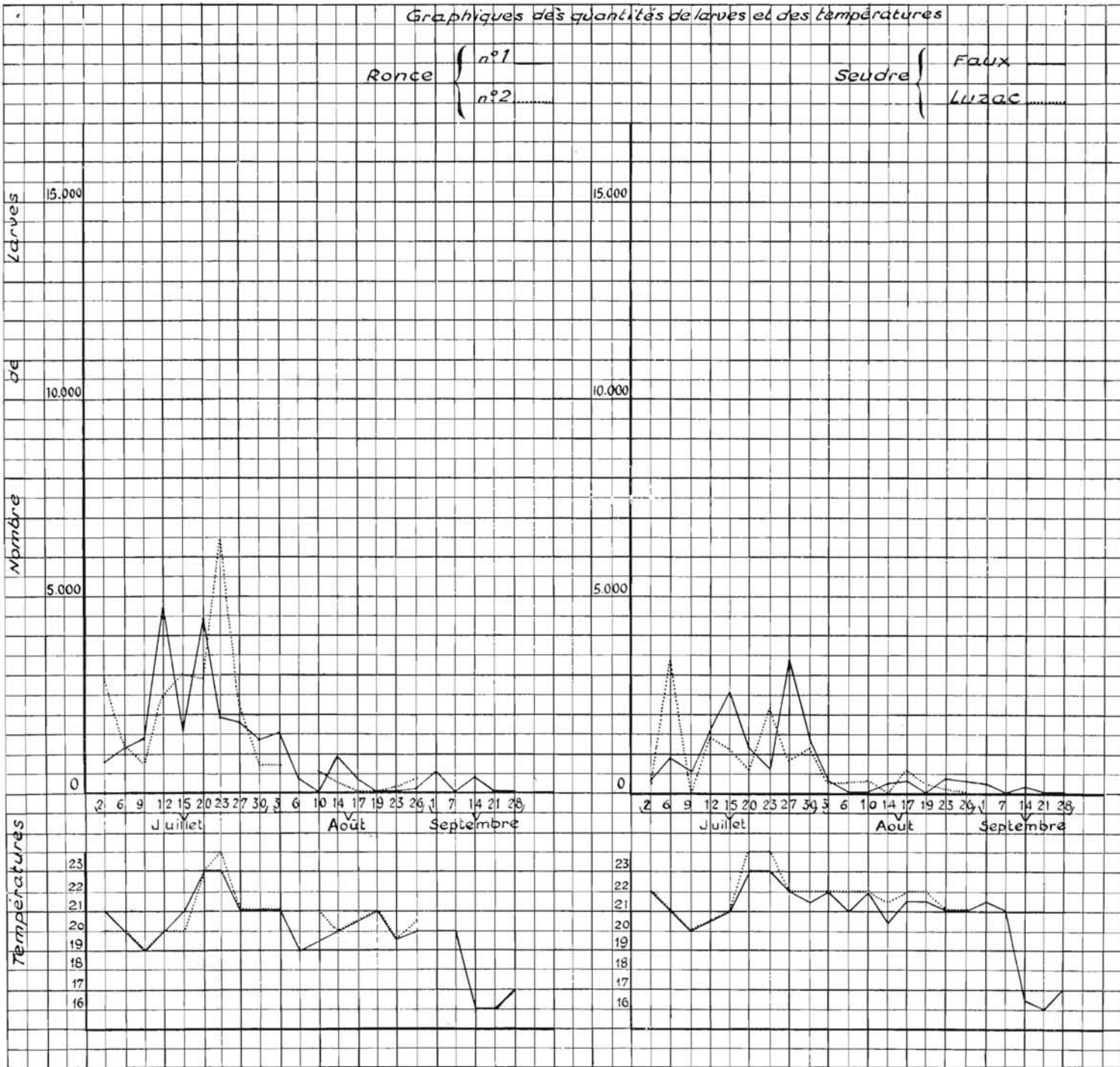


FIG. 7.

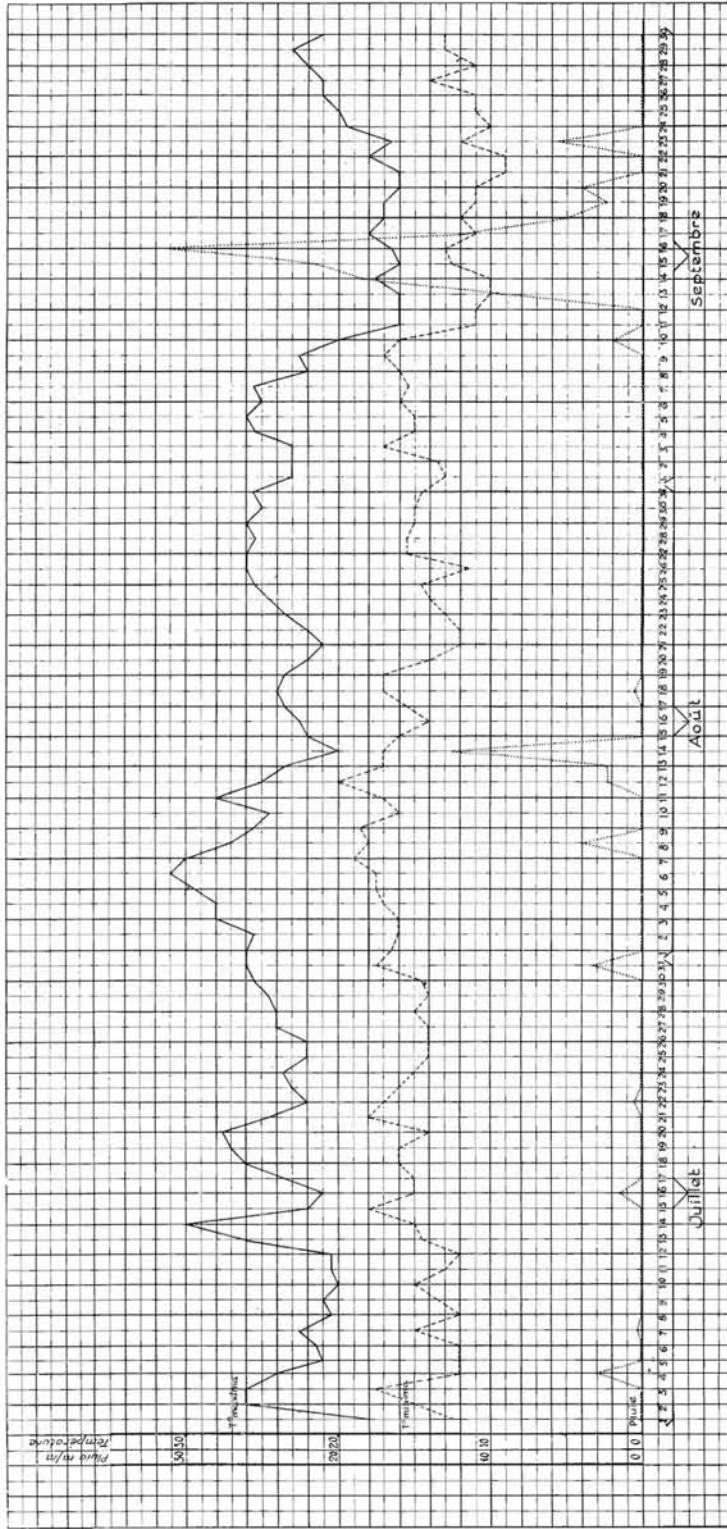


FIG. 8.

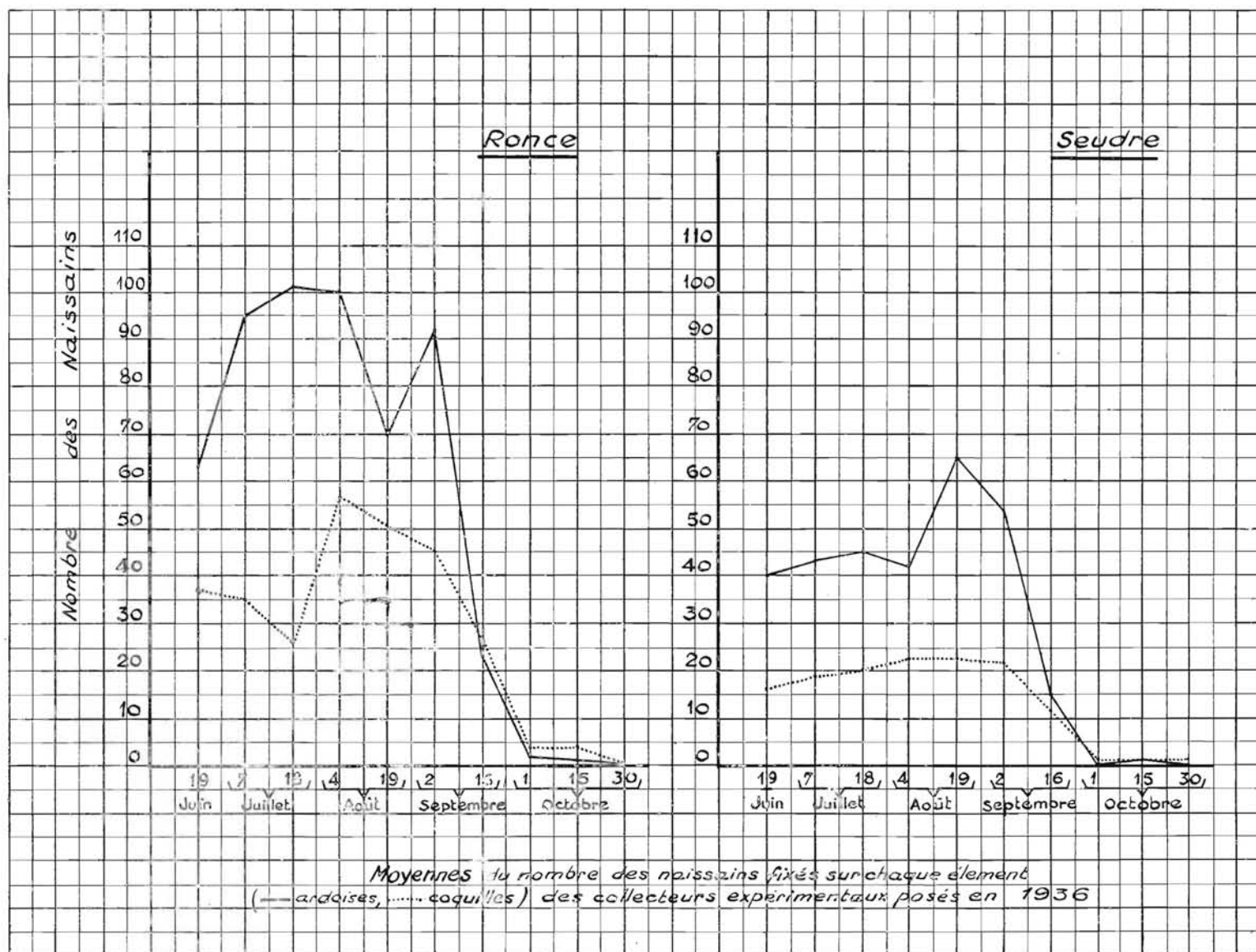


FIG. 9.